

Des infrastructures optimales

Avancer ensemble

Les infrastructures suisses comptent parmi les meilleures au monde. Elles constituent le fondement d'une économie saine et d'une société performante. Mais elles atteignent toujours davantage leurs limites de capacité. Les infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunications doivent être maintenues à leur niveau maximal, utilisées plus efficacement et, si nécessaire, développées. Nous avons besoin de solutions interconnectées entre les différents modes de transport et l'aménagement du territoire.

1. Défis externes

- › Des flux de pendulaires en hausse, des trains bondés, des routes engorgées aux heures de pointe et entre les agglomérations, mais une utilisation globale des capacités des transports publics inférieure à la moyenne.
- › Capacité trop faible des aéroports nationaux.
- › Transfert du transport de marchandises au profit du transport de passagers.
- › Augmentation des besoins de financement pour la construction, l'extension et l'entretien des infrastructures de transport.
- › D'importants obstacles réglementaires et une forme de résistance sociale entravent le renouvellement et l'expansion rapides de l'infrastructure de télécommunications.
- › Raréfaction des ressources foncières : pénurie de logements dans les agglomérations, expansion urbaine, perte de terrains cultivables dans les zones rurales.

2. Liberté, cohésion et innovation

Liberté : la mobilité est essentielle pour la Suisse en tant que destination touristique et lieu d'implantation économique, aussi bien pour les liaisons intérieures que pour les connexions avec les autres pays. C'est pour cette raison que le transport de marchandises, en particulier le transport ferroviaire, ne doit pas être sacrifié au profit du transport de voyageurs. Les aéroports sont également des infrastructures d'importance nationale et doivent pouvoir davantage se développer. En parallèle, le fait de pouvoir travailler depuis n'importe quel endroit offre plus de liberté et allège la charge sur les infrastructures de transport. Cela nécessite des infrastructures de télécommunications performantes, tant dans les agglomérations que dans les zones rurales.

Cohésion : des infrastructures de transport et de télécommunications bien développées et qui desservent également les régions périphériques contribuent à la cohésion de notre pays. Un fossé numérique entre les villes et les régions périphériques est exclu. La reconversion, l'extension et le financement des infrastructures de transport existantes sont assurés sur le long terme. Les avantages de l'investissement doivent être clairs pour les utilisateurs et la communauté. Inversement, les usagers doivent participer davantage au financement, notamment en matière de transport public, afin d'augmenter le taux de recouvrement des coûts.

Innovation : si des solutions interconnectées sont mises en œuvre entre tous les modes de transport, ces investissements élevés en infrastructures sont durables. Une fois les NLFA achevées, il faudra créer un nœud ferroviaire suisse en optimisant et en développant l'axe ouest-est. De nouveaux concepts de paiement pour l'utilisation des infrastructures de transport peuvent contribuer à garantir un financement plus durable et équitable.

Nous sommes un seul pays : l'expansion des infrastructures de transport doit être mieux coordonnée à l'avenir avec l'aménagement du territoire. En premier lieu, les zones bâties doivent se développer là où l'infrastructure de transport existe déjà et/ou peut être développée relativement facilement. Les ressources foncières doivent être gérées de manière économe, tant dans les zones urbaines que rurales. Les constructions compactes et répondant à la demande offrent une protection contre l'expansion urbaine et permettent ainsi de préserver la nature. Avec la mise en œuvre complète de la première étape de la loi sur l'aménagement du territoire, le développement urbain doit se faire vers l'intérieur. En parallèle, des règles plus claires sont nécessaires pour la construction en dehors des zones à bâtir. Le statut absolu de la protection du patrimoine et des monuments doit également être reconsidéré. Pour que les propriétaires continuent à investir dans leurs logements, il faut simplifier la réglementation en matière de construction. Les logements subventionnés par l'Etat ne peuvent être utilisés qu'au bénéfice de ceux qui en ont vraiment besoin.

Exploiter les possibilités offertes par la digitalisation : une excellente infrastructure est la condition de base pour tirer le meilleur parti des possibilités offertes par la digitalisation, par exemple dans la conduite autonome. Elle doit donc être adaptée au monde numérique. En particulier pour la mise en œuvre de la 5G, de meilleures conditions-cadres réglementaires sont nécessaires pour faire progresser la conversion et l'expansion de l'infrastructure des communications mobiles. Cependant, l'accent ne doit pas seulement être mis sur les réseaux classiques de télécommunications et de téléphonie mobile, mais aussi sur les réseaux électriques, par exemple. Les investissements dans le développement et la maintenance ne doivent pas être freinés par la réglementation et doivent permettre une utilisation efficace des infrastructures existantes. L'intervention réglementaire, comme dans le cas de l'ancrage juridique de la neutralité du réseau, ne doit pas être prématurée.

3. Nos revendications

Rail :

- › Amélioration du réseau sur l'ensemble du pays (capacité et vitesse) afin de créer un nœud ferroviaire suisse.
- › Éliminer les engorgements en augmentant la capacité et, si possible, la densité de l'offre (en particulier l'axe ouest-est).
- › Augmentation de la participation des utilisateurs au financement, tout en maintenant une tarification attractive.
- › Renforcement du transport de marchandises par le rail par rapport au transport de personnes.

Route :

- › Investissements dans les infrastructures d'agglomération.
- › Utilisation optimale des zones de circulation par tous les modes de transport afin de fluidifier et de sécuriser le trafic (concept global pour la circulation routière, y compris la circulation à faible vitesse).
- › Élimination des engorgements par l'augmentation des capacités ou la construction de nouvelles routes et l'amélioration de la coordination entre les routes cantonales et nationales.
- › Finalisation rapide du réseau routier national.
- › Création des conditions réglementaires requises pour la conduite autonome.

Aviation et navigation :

- › Renforcer la position des aéroports nationaux en tant qu'infrastructures d'importance nationale.
- › Assurer le financement du contrôle du trafic aérien dans les aéroports régionaux, sans redevances supplémentaires.
- › Améliorer les conditions-cadres du trafic de fret aérien et maritime en mettant à disposition les capacités nécessaires.

Télécommunication :

- › Mise en place de la 5G : de meilleures conditions cadres pour la conversion rapide et le développement des réseaux de téléphonie mobile (adaptation des définitions des systèmes, assouplissement des limites pour les antennes radio mobiles, etc.)
- › Éviter les procédures judiciaires prolongées et l'intervention des autorités (par exemple, l'expansion du réseau de fibres optiques).
- › La digitalisation ne doit pas être freinée par une réglementation anticipée, par exemple en ce qui concerne la neutralité du réseau.

Aménagement du territoire :

- › Coordonner le développement urbain avec la construction de nouvelles infrastructures de transport.
- › Favoriser le développement urbain vers l'intérieur et réglementer plus clairement la construction en dehors des zones à bâtir.
- › Repenser le statut absolu de la protection du patrimoine et des monuments.
- › Construire des logements en fonction de la demande, en réduisant ou en simplifiant la réglementation en matière de construction.
- › Attribuer les logements subventionnés par l'Etat uniquement aux personnes qui en ont vraiment besoin.

4. Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux

- › Financement efficace et sur le long terme de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).
- › Financement durable des infrastructures de transport routier et augmentation des fonds pour l'élimination des engorgements grâce à un compromis initié avec le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA).
- › Réfection du tunnel routier du Gothard avec construction d'un second tube.
- › Diverses interventions du PLR adressées au Parlement ou déjà soumises au Conseil fédéral :
 - › pour une amélioration des conditions-cadres en faveur de la téléphonie mobile et d'une couverture améliorée du réseau,
 - › pour de meilleures conditions dans la réglementation de l'industrie aéronautique en Suisse,
 - › pour une extension coordonnée des infrastructures de transports,
 - › pour un concept global en matière de trafic routier (y compris le trafic à faible vitesse),
 - › pour le devancement par la droite sur les autoroutes et les semi-autoroutes,
 - › pour une réglementation flexible au profit de la conduite automatisée et autonome.